



LE SSP

SYNDICAT DES FEMMES

Depuis plusieurs dizaines d'années, le SSP s'engage aux côtés des femmes pour la défense de leurs droits, leurs conditions de travail et de vie. Son engagement important, concret et utile, tant pour faire évoluer ses structures à l'interne que vis-à-vis des employeurs ou, plus largement, dans la société, n'a jamais cessé.

L'actualité de la mobilisation vers la grève des femmes*, grève féministe, où notre syndicat joue dès le début un rôle moteur, montre qu'il se poursuit avec vigueur et conviction.

Cet engagement a permis d'obtenir des avancées significatives; en voici quelques-unes.

Dans les secteurs du SSP, les salariées sont nombreuses; elles sont même fortement majoritaires dans des pans entiers, plus particulièrement encore dans ceux où les emplois sont mal rémunérés ou/et précaires (enfance, soins, santé). Le SSP mène régulièrement des actions dans ces secteurs. Il se bat également pour les travailleuses migrantes, une population fortement précarisée.

CONCILIATION TRAVAIL - FAMILLE. Par ailleurs, le combat pour que les femmes, et notamment les mères, puissent concilier leur vie professionnelle et privée fait partie de ses priorités. Pour le canton de Vaud, le SSP a obtenu avec la Loi sur le personnel, un mois d'allaitement en plus des quatre mois de congé maternité prévus. Le droit de recourir à 5 jours de congé pour enfants malades avait également répondu à nos revendications, bien qu'en partie seulement: en effet, le SSP demandait 5 jours par cas et par an. Aujourd'hui, le SSP revendique l'application du congé par enfant et par collaborateur·rice. Il demande aussi que ce congé soit accordé en cas de maladie d'un·e autre membre de la famille proche (conjoint·e, parents). Par ailleurs, l'Etat de Vaud admettait il

y a quelques mois notre demande de ne plus déduire du congé maternité un arrêt de travail pendant la fin de la grossesse, ceci permettant de garantir réellement un congé maternité de 16 semaines. Le SSP a également demandé et obtenu le congé paternité de 5 jours, puis de 20 jours, qui sera mis en place progressivement d'ici 2022.

Dans le domaine de l'accueil des enfants, le SSP s'est, d'une manière générale, beaucoup engagé pour augmenter le nombre de place d'accueil (et aussi pour les conditions d'accueil et de travail du personnel) et ce aux niveaux vaudois, romand, mais aussi national.

Le dernier exemple en date est d'une brûlante actualité puisque c'est le SSP qui est le moteur de la mobilisation historique du secteur parascolaire vaudois contre la baisse des normes, mobilisation qui s'est d'ores et déjà traduite par une grève et une manifestation de plus de 8'000 personnes le 13 novembre dernier.

HARCÈLEMENT SEXUEL. Le SSP a été précurseur sur les questions de harcèlement sexuel. Ainsi, dès les années 80, les femmes du SSP ont porté ces questions et contribué à en faire une bataille importante, dans et hors des syndicats. Dans le canton de Vaud, nous avons obtenu la création du groupe Impact qui a su, dans certaines occasions, intervenir à bon escient. Son fonctionnement reste malgré cela problématique; notamment parce qu'il est interne à l'État. Le SSP plaide lui pour des instances externes, neutres et indépendantes.

ÉGALITÉ SALARIALE ET PLAINTES. Le SSP a aussi, tout particulièrement en Suisse alémanique, porté plusieurs plaintes collectives en matière d'égalité salariale (par ex. la comparaison entre policiers et infirmières) et plus généralement, il a beaucoup travaillé et mené des campagnes sur la question de l'égalité des salaires ou l'évaluation des fonctions. En ligne de mire: la valorisation des professions typiquement féminines (ou considérées comme telles et numériquement majoritairement féminines).

FONCTIONNEMENT INTERNE. Lorsqu'une organisation revendique l'égalité entre les femmes et les hommes, il est normal qu'elle soit elle-même exemplaire. Le SSP a ainsi mis en place de nombreuses mesures pour favoriser et encourager l'engagement de femmes au sein de ses employé·e-s, mais aussi dans ses instances militantes et sur les lieux de travail. Aujourd'hui, les femmes sont majoritaires au SSP (55%). Et elles sont devenues des actrices incontournables et nécessaires à la lutte syndicale. Malgré cela, les femmes manquent encore souvent dans les instances ou groupes régionaux; le SSP poursuit donc sa réflexion intensivement. Tout comme il continuera à s'engager quotidiennement et avec force à leurs côtés, pour leurs droits et leurs conditions de travail, au profit de chacune et chacun de nous.

Nous invitons toutes les femmes qui connaîtraient des difficultés dans le travail à nous contacter au plus vite.